

Livre et lecture publique

Plus de 12 000 auteurs, scénaristes et dialoguistes et près de 23 000 traducteurs et interprètes

En 2020, selon l'enquête Emploi, 12 600 auteurs littéraires, scénaristes et dialoguistes et 22 900 traducteurs et interprètes déclaraient ces professions au titre de leur activité principale (voir fiche « Emploi culturel »). Plus de huit auteurs, scénaristes et dialoguistes sur dix (83 %) exercent leur profession en tant que non-salariés, un statut qui concerne sept traducteurs sur dix (73 %).

Ces deux ensembles de professions répondent à plusieurs caractéristiques des professionnels de la culture¹, notamment leur niveau de diplôme élevé et leur concentration en Île-de-France. Ainsi, les auteurs littéraires, scénaristes et dialoguistes résident, pour plus de la moitié d'entre eux, en Île-de-France (52 %), à l'instar d'un grand nombre de professions culturelles, particulièrement sur-représentées dans cette région (39 % des professionnels de la culture y résident alors que la région rassemble 20 % de la population active en emploi). Les traducteurs et interprètes, en revanche, sont moins concentrés à Paris et en Île-de-France : seuls un tiers d'entre eux y habitent. La profession de traducteur et interprète est particulièrement féminisée : 73 % des professionnelles sont des femmes, une part presque deux fois plus importante que chez les auteurs littéraires, scénaristes et dialoguistes, où les femmes restent minoritaires (quatre professionnelles sur dix sont des femmes). Enfin, ces deux professions sont exercées par des personnes diplômées : près de sept auteurs et huit traducteurs et interprètes sur dix sont titulaires d'un diplôme de niveau bac + 3 ou plus contre 28 % de l'ensemble de la population active en emploi.

Plus de 17 000 actifs travaillent dans le secteur de l'édition et plus de 12 000 dans le commerce de livres

Selon la nomenclature d'activités économiques française, l'édition de livres (58.11Z) comptait 17 500 actifs en 2020. L'activité s'exerce majoritairement sous statut salarié (84 % des actifs de ce secteur le sont). Elle est féminisée : les femmes représentent plus de la moitié des effectifs (53 %) ; et diplômée : près des deux tiers des effectifs (64 %) ont un diplôme de niveau bac + 3 ou plus. Enfin, les deux tiers des effectifs résident en Île-de-France, une caractéristique, là encore, d'une partie des activités économiques de la culture.

Le secteur de la librairie (commerce de détail de livres en magasin spécialisé, code 47.61Z dans la nomenclature d'activités française) compte 12 500 actifs, dont près des deux tiers (63 %) sont des femmes. À la différence des auteurs littéraires, illustrateurs et traducteurs, les actifs de la librairie ne sont pas concentrés en Île-de-France : seuls 28 % y résident. Ils travaillent plus souvent dans des entreprises de petite taille.

En 2022, les éditeurs ont versé 514 millions d'euros de droits aux auteurs, contre 589 millions d'euros en 2021. En dix ans, le montant des droits versés aux auteurs est stable (+ 1 % en euros constants) après une hausse historique en 2021 (voir fiche « Droits d'auteur et droits voisins »).

1. Marie GOUYON, Frédérique PATUREAU et Gwendoline VOLAT, *La Lente Féminisation des professions culturelles*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2016-2, novembre 2016.

La Sofia, organisme de gestion du droit de prêt en bibliothèque, a, quant à elle, reversé 12,60 M€ de droits aux auteurs et aux éditeurs (à parité) et contribué pour 3,90 M€ au régime de retraite complémentaire des auteurs de livres. Ces droits concernaient plus de 373 000 titres différents acquis par des établissements (bibliothèques) pratiquant le prêt au public.

Plus de 111 000 titres commercialisés et 486 millions d'exemplaires vendus sur un marché en contraction après une hausse exceptionnelle en 2021

Le secteur marchand de l'édition rassemble 2 750 entreprises (hors auto-entrepreneurs) en 2020 (voir fiche « Entreprises culturelles »).

L'enquête annuelle de branche réalisée par le Syndicat national de l'édition auprès d'un échantillon représentatif de 150 entreprises représentant 500 marques éditoriales permet de suivre annuellement l'évolution de l'activité économique des éditeurs français. En 2022, ces maisons d'édition ont publié 111 500 titres, dont 35 % de nouveautés et nouvelles éditions et 65 % de réimpressions, ce qui représente une légère progression de 2 % par rapport à l'année 2021, une année exceptionnelle en matière de parutions, par effet de rattrapage des sorties différées lors de la crise sanitaire de 2020 (graphique 1). En 2022, le nombre de réimpressions progresse, tandis que celui des nouveautés recule (respectivement + 5 % et - 3 % par rapport à 2021), une tendance qui se confirme sur le long terme. Ainsi, en dix ans, le nombre de titres ré-imprimés a progressé de 75 % quand celui des nouveautés a reculé de 13 %. La baisse du tirage moyen (- 5 % par rapport à 2021) confirme la stratégie de commercialisation des éditeurs : un tirage initial autour de 7 200 exemplaires en moyenne, et des réimpressions avec un tirage plus modeste (3 500 exemplaires), ajusté en fonction des ventes du tirage initial.

En 2022, les éditeurs ont produit 536,9 millions d'exemplaires, et ils en ont vendu 448,6, soit une baisse de 8 % par rapport à 2021, année exceptionnelle de rattrapage post-crise sanitaire.

Selon les données du Syndicat national de l'édition, le chiffre d'affaires de l'édition en 2022 s'élève à 2,9 milliards d'euros (dont 2,76 milliards issus de la vente de livres), en recul de 11 % par rapport à 2021, et de 5 % par rapport à 2019, dernière année de référence avant la pandémie qui a bouleversé l'économie. À valeur d'euros constants, le chiffre d'affaires a reculé de 9 % en une décennie, alors que le nombre d'exemplaires vendus progressait dans le même temps de 4 % (tableau 1).

La fiction : moteur des ventes de livres, en grand format et en livre de poche

Les éditeurs tirent d'abord leurs revenus de la littérature, qui rassemble 22 % du chiffre d'affaires issu des ventes d'ouvrages, devant les bandes dessinées, comics et mangas (18 %), la jeunesse (14 %), les livres pratiques (14 %), les sciences humaines et sociales (13 %) et l'enseignement scolaire (11 %) (graphique 2). À l'exception des livres d'art et des atlas, l'ensemble des autres secteurs enregistrent des chiffres d'affaires inférieurs à ceux réalisés en 2021, un recul qui s'explique par le caractère particulier et atypique de l'année 2021, année de rattrapage pour un certain nombre d'éditeurs. Soulignons qu'en 2022, le prix Nobel de littérature a été attribué à une autrice française, Annie Ernaux, et a donné lieu à de nombreuses réimpressions de ses différentes œuvres.

Le chiffre d'affaires des éditeurs réalisé au format poche s'établit à 417 millions d'euros, soit 14 % de leur chiffre d'affaires issu de la vente de livres, une part stable depuis de nombreuses années. Après une progression de 14 % en 2021, le chiffre d'affaires du format poche retrouve la stabilité (+ 1 % entre 2021 et 2022). La fiction reste la principale source de revenus des éditeurs dans ce format poche : les ouvrages de littérature générale produisent la moitié du chiffre d'affaires issu des ventes de livres au format poche, où le poids de la littérature dans le chiffre d'affaires des éditeurs est sans commune mesure avec l'ensemble des autres secteurs. La jeunesse (16 %), les bandes dessinées, comics et mangas (12 %) et les livres pratiques (9 %) arrivent en deuxième, troisième et quatrième positions, puis tous les autres secteurs pèsent pour moins de 5 % dans le chiffre d'affaires global du format poche.

La part des revenus numériques des éditeurs ne dépasse pas 10 % du chiffre d'affaires total des ventes de livres

Établis à 285,2 millions d'euros en 2022, les revenus des éditeurs issus de la vente de livres numériques, que ce soit sur support physique ou en ligne (téléchargement ou lecture en flux), représentent 10 % du chiffre d'affaires total issu des ventes. Ils ont toutefois progressé de 4 % en un an, alors que le chiffre d'affaires global des éditeurs a reculé de 6 % en euros courants. Les ventes de livres à l'unité, d'une part, et les abonnements et ventes de licences, d'autre part, se partagent le marché à parts quasi égales (tableau 2). Les ventes de livres sur support physique (CD, DVD, clé USB) sont désormais devenues marginales (3 %).

Plus des deux tiers de ces revenus numériques sont réalisés par les ouvrages universitaires et professionnels (sciences et technique, médecine, gestion, et sciences humaines et sociales), qui connaissent une croissance de 6 % de leurs revenus numériques en 2022. La tendance est à une hausse régulière de la part des revenus numériques dans ce segment. En six ans, la part du numérique dans le chiffre d'affaires de ce secteur est passée de 36 % en 2017 à 46 % en 2022 (graphique 3). Celle de l'enseignement scolaire a été multipliée par 4 au cours de la même période, mais elle reste bien plus contenue et ne représente que 13 % du chiffre d'affaires de ce secteur, encore largement tourné vers le manuel sur support papier. Au total, et à la différence de toutes les autres industries culturelles, la part du chiffre d'affaires numérique ne dépasse pas 10 % de l'ensemble du chiffre d'affaires des éditeurs au cours des cinq dernières années, et le support physique demeure la première source de revenus.

En 2022, six personnes sur dix ont lu au moins un livre au cours des douze derniers mois

En 2022, selon l'enquête de l'Insee sur les revenus et les conditions de vie (SRCV), six personnes sur dix ont lu au moins un livre au cours de l'année et près d'une personne sur cinq en a lu dix ou plus². Les cadres et les professions intermédiaires sont les plus nombreux à pratiquer la lecture (respectivement 82 % et 73 % d'entre eux ont lu au moins un livre au cours des douze derniers mois). À l'inverse, c'est parmi les ouvriers et les agriculteurs que la pratique est la moins partagée (respectivement 36 % et 37 % ont lu un livre au cours de l'année).

En 2023, 29 % de la population déclare avoir lu au moins un livre numérique au cours des douze derniers mois, selon le baromètre *Les Français et la lecture*. Cette pratique concerne plus particulièrement les jeunes générations : plus de la moitié des 15-24 ans ont lu au moins un livre numérique dans l'année, contre 20 % des 50-64 ans et 13 % des 65 ans et plus. Elle est en progression chez les moins de 50 ans dont le taux de pratique a progressé depuis deux ans : + 15 % chez les 15-24 ans, + 8 % chez les 25-34 ans et + 7 % chez les 35-49 ans.

L'appétence pour le format audio, en particulier parmi les jeunes générations, observée avec la progression du format podcast, s'observe également pour les livres audio. 30 % de la population a déjà écouté un livre audio, dont 13 % au cours des douze derniers mois. L'appétence pour les contenus audio est répandue parmi les plus jeunes, tandis que les seniors restent attachés au support physique : 28 % des 15-24 ans ont lu un livre audio dans l'année, contre 3 % des 65 ans et plus. Parmi les grands lecteurs, la part de la population qui a lu plus de 20 livres au cours des douze derniers mois, la pratique du livre audio est cumulative avec la lecture sur support papier et non pas substitutive : 35 % d'entre eux ont déjà écouté un livre audio.

2. Ces résultats sont proches de ceux de l'enquête Pratiques culturelles 2018 selon laquelle 62 % des personnes de 15 ans et plus ont lu un livre au cours des douze derniers mois, et 29 % en ont lu dix ou plus.

Des dépenses des ménages pour le livre qui se contractent légèrement en une décennie

En 2021, l'ensemble des ménages français avait dépensé 4,3 milliards d'euros pour le livre. Le poste « Livre » représente un quart de l'ensemble des dépenses réalisées par les ménages en biens et services culturels (graphique 4). Avec les dépenses de presse et de revues, les consommations culturelles pour l'écrit concentrent encore 59 % des dépenses culturelles des ménages.

Les dépenses pour le livre augmentent de 3 % en une décennie, si l'on tient compte de l'inflation (euros constants), tandis que la consommation de l'ensemble des biens et services culturels baisse (- 25 %) et notamment celle de journaux, revues et périodiques (- 43 %).

Un réseau de près de 3 000 librairies, dont plus de 500 labellisées, fragilisées par la crise sanitaire

En 2020, près de 2 800 entreprises (une entreprise peut avoir plusieurs établissements) sont regroupées sous le code d'activité NAF 47.61Z qui rassemble les librairies ayant pour activité principale la vente de livres, un secteur soutenu depuis 2013 par un plan volontariste en faveur de la librairie indépendante initié par le ministère de la Culture. En 2020, les 2 800 entreprises marchandes de librairie (hors auto-entrepreneurs) emploient 9 300 salariés en équivalent temps plein. Il faut rappeler que l'année 2020 a été marquée par la fermeture des commerces de librairie au cours des deux confinements (du 17 mars au 11 mai, puis du 30 octobre au 15 décembre) et un couvre-feu instauré à partir du mois d'octobre, avant que le décret n° 2021-217 du 25 février 2021 ne les inscrive sur la liste des commerces essentiels, autorisés à ouvrir pendant un épisode de confinement. En 2021, la valeur ajoutée de la branche du livre est de 2,5 millions d'euros. En dix ans, elle a reculé de 3 %, en volume, en tenant compte de l'inflation.

Depuis 2009, le label « Librairies indépendantes de référence » (LIR), étendu aux « Librairies de référence » (LR) en 2011, est attribué à des librairies menant une politique qualitative de valorisation de la diversité éditoriale et de la création. Il ouvre la possibilité de bénéficier d'une exonération fiscale de la contribution économique territoriale de la part des collectivités. En 2023, plus de 500 librairies bénéficient de ce label attribué pour trois ans. Parmi elles, plus des trois quarts (77 %) sont des librairies généralistes, et un peu moins d'un quart des librairies spécialisées, dont 45 % en bandes dessinées et 29 % en jeunesse. Près d'un quart des librairies labellisées se trouvent en Île-de-France ; Auvergne-Rhône-Alpes (15 %) et l'Occitanie (10 %) sont ensuite les deux régions les mieux pourvues. Rapportée à la population régionale, la répartition territoriale des librairies labellisées s'avère favorable aux régions de densité moyenne avec 10 librairies pour un million d'habitants en Bourgogne-Franche-Comté, 8 en Bretagne et 7 en Normandie, par exemple, tandis que les Hauts-de-France, la Corse, la Martinique et La Réunion en comptent moins de 5 (carte 1).

Concurrencé par les plateformes de vente en ligne depuis une dizaine d'années, le commerce de librairie bénéficie d'une attention particulière en raison de son rôle de commerce de proximité et de centre-ville. La loi du 30 décembre 2021 visant à améliorer l'économie du livre et à renforcer l'équité entre ses acteurs a inscrit le principe d'un prix plancher pour les frais d'envoi des livres achetés en ligne, dans le but de rétablir une concurrence plus équitable entre les commerces de détail et les grandes plateformes en ligne et vient renforcer un dispositif instauré en 2014 qui interdisait aux plateformes d'offrir la gratuité des frais de port. Le montant de ce tarif plancher a été fixé à 3 euros par l'Autorité de régulation des communications (Arcom) par l'arrêté du 4 avril 2023 relatif au montant minimal de tarification du service de livraison et s'applique depuis octobre 2023.

Les bibliothèques : le premier équipement culturel de proximité

En 2022, on compte 15 500 bibliothèques, ce qui permet à 40 % des communes d'être équipées d'un lieu de lecture. Les bibliothèques sont le premier équipement culturel de proximité et 80 % de la population réside à moins de 5 minutes en voiture d'un lieu de lecture. Largement accessibles, 48 % de l'ensemble de ces lieux sont ouverts 4 jours par semaine ou plus, 49 % sont ouverts 10 heures par semaine ou plus.

En 2020, la fréquentation physique des bibliothèques territoriales avait baissé de 50 % par rapport à 2019. À la fin de 2021, manquaient encore à l'appel 42 % de la fréquentation antérieure à la pandémie. Malgré une hausse de la fréquentation en 2022, la fréquentation équivaut à 75 % de celle de 2019. Si on est toujours à un niveau inférieur de 25 % à celui de la période précédant la crise sanitaire, la tendance est à un retour à la fréquentation d'avant-Covid pour 2023.

Les collections des bibliothèques territoriales rassemblent 152,5 millions de livres, dont 30 millions de documents patrimoniaux³.

Sur les 241 millions d'ouvrages empruntés par les usagers en bibliothèque en 2021, 37 % sont destinés à la jeunesse (hors bandes dessinées), 32 % sont des bandes dessinées, 22 % de la fiction pour adulte, et 9 % des documentaires pour adulte⁴.

La Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque publique d'information sont les deux opérateurs de l'État en matière de lecture publique. Dans les départements, les bibliothèques départementales assurent un rôle de tête d'animation du réseau à l'échelle du département, œuvrent au développement de bibliothèques municipales et à leur inscription dans les réseaux départementaux et intercommunaux et desservent les points d'accès au livre des communes de moins de 10 000 habitants. En 2021, les bibliothèques ont acheté 8,6 millions d'ouvrages, contribuant ainsi à l'équilibre économique de la filière livre. Cette année-là, elles ont effectué 241,3 millions de prêts, dont plus des trois quarts concernent des livres.

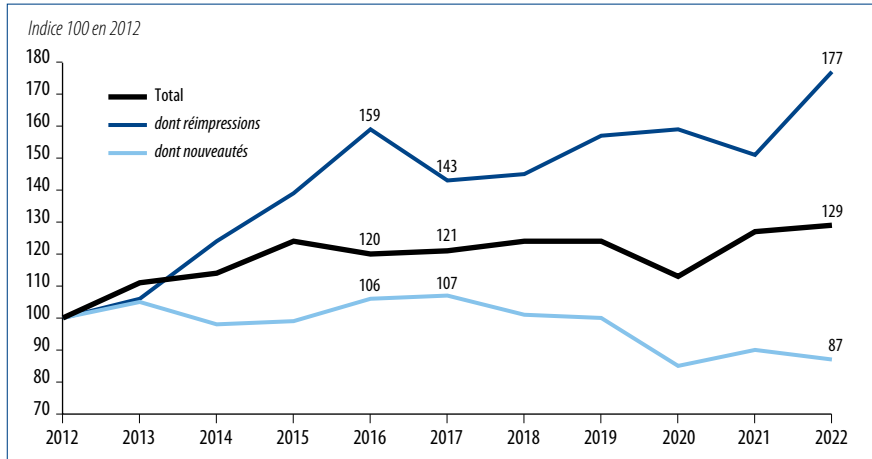
La loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique a donné un cadre législatif précis aux bibliothèques municipales et départementales, inscrit dans le Code du patrimoine. La loi consacre la liberté et la gratuité d'accès aux bibliothèques, précise les missions des bibliothèques (égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs et développement de la lecture) et affirme le principe de pluralisme et de diversité des collections.

Pour en savoir plus

- *Les Chiffres de l'édition 2022-2023*, Rapport statistique du SNE, Syndicat national de l'édition, 2023
- *Les Français et la lecture*, édition 2023, Centre national du livre, 2023
- *Atlas des bibliothèques territoriales*, Service du livre et de la lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture, 2024
- *Baromètre des prêts et des acquisitions dans les bibliothèques de lecture publique 2022*, Service du livre et de la lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture, 2023
- *Les Effets de la crise sanitaire sur l'activité des bibliothèques françaises en 2020 et 2021*, Service du livre et de la lecture, Direction générale des médias et des industries culturelles, Ministère de la Culture, 2022

3. Synthèse annuelle TMO 2021.

4. Données issues d'un échantillon de 12,4 millions d'emprunts réalisés en 2022 dans 418 lieux de lecture publique.

Graphique 1 – Indice d'évolution de la production de titres, nouveautés et réimpressions, 2012-2022


Source : Syndicat national de l'édition/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Tableau 1 – Production éditoriale, ventes et chiffres d'affaires des éditeurs français, 2012-2022

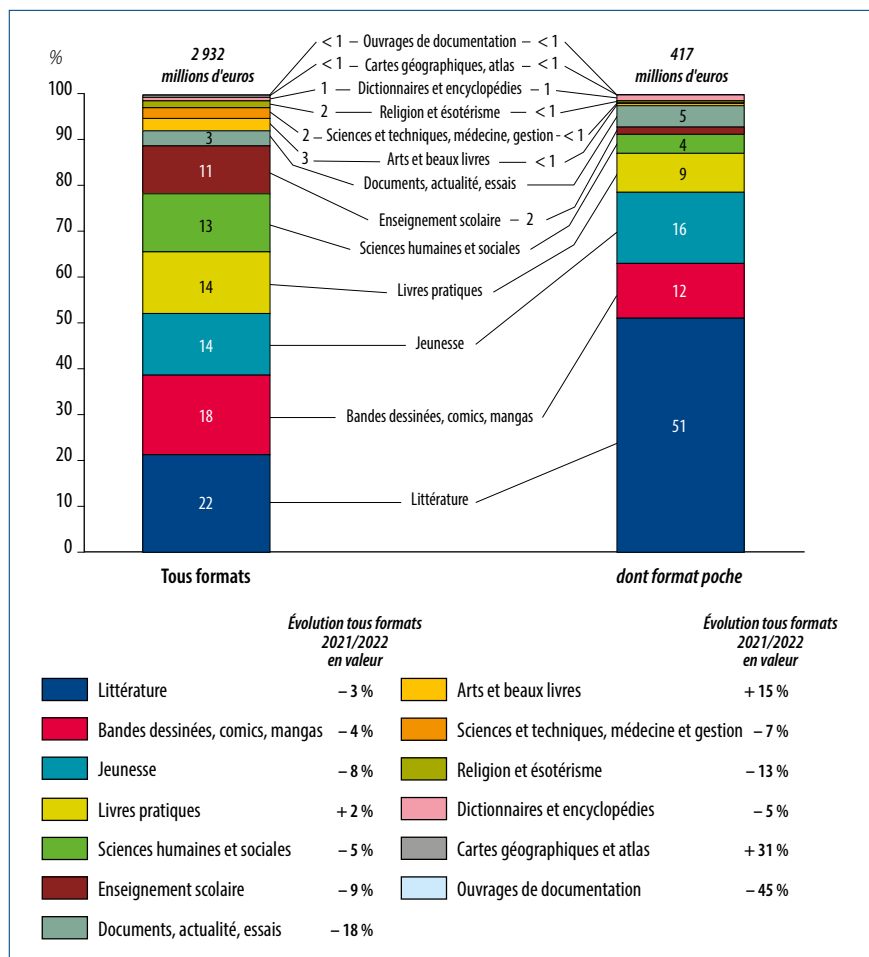
En unités, milliers et millions d'euros constants 2022

	2012	2019	2020	2021	2022	Évolution	
						2022/2021 (%)	2022/2012 (%)
Titres édités* (unités)	86 295	107 143	97 326	109 481	111 503	2	29
dont nouveautés	44 581	44 660	37 865	39 903	38 743	-3	-13
dont réimpressions	41 617	62 483	59 461	69 577	72 760	5	75
Exemplaires vendus* (milliers)	431 050	435 070	421 593	486 083	448 545	-8	4
Chiffre d'affaires* (millions d'euros constants 2022)	3 213	3 048	2 961	3 260	2 911	-11	-9
dont cessions de droits	154	153	144	155	149	-4	-4
dont ventes de livres	3 060	2 895	2 817	3 104	2 763	-11	-10

* Total sans encyclopédies en fascicules.

Source : Syndicat national de l'édition/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 2 – Répartition du chiffre d'affaires issu de la vente de livres et évolution par secteur éditorial en 2022



Source : Syndicat national de l'édition/DEPS, Ministère de la Culture, 2022

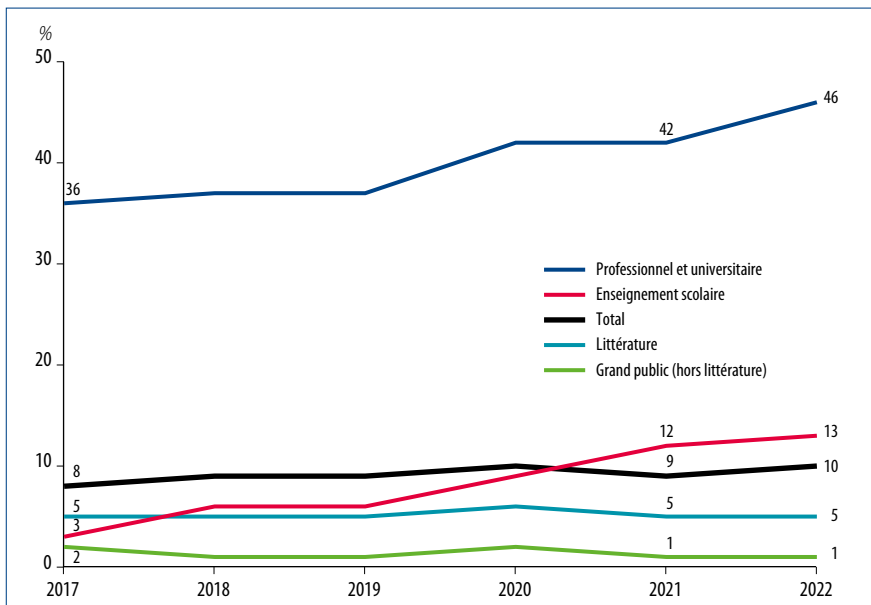
Tableau 2 – Chiffre d'affaires de l'édition numérique en 2022

En milliers d'euros et %

	Enseignement scolaire	Professionnel et universitaire	Littérature	Grand public (hors littérature)	Total
Ventes de livres numériques sur support physique (CD, DVD, clé USB...)	2 647	3 241	404	1 814	8 107
Ventes de livres numériques à l'unité (téléchargement ou streaming)	23 595	75 902	28 777	13 939	142 213
Ventes d'applications	10	172	-	795	978
Abonnements et ventes de licences d'utilisation de contenus (bouquets, portail)	12 535	115 574	3 754	2 066	133 930
Total	38 788	194 889	32 935	18 614	285 227
Croissance par rapport à 2021 (en %)	+ 2	+ 6	0	+ 4	+ 4
Part du CA numérique dans le CA total des éditeurs (en %)	13	46	6	1	10

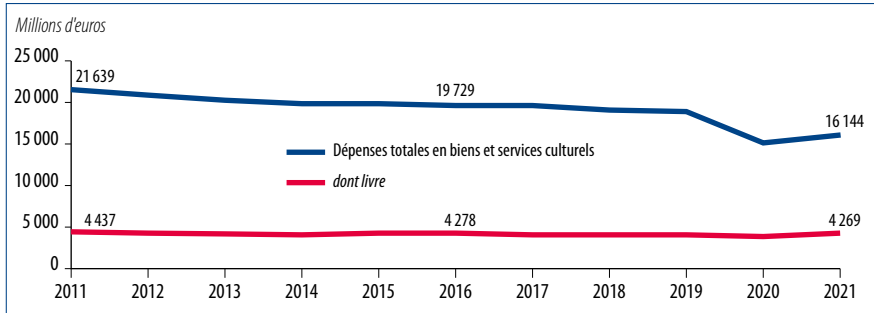
Source : Syndicat national de l'édition/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 3 – Évolution de la part du chiffre d'affaires numérique dans l'ensemble du chiffre d'affaires des éditeurs, 2017-2022



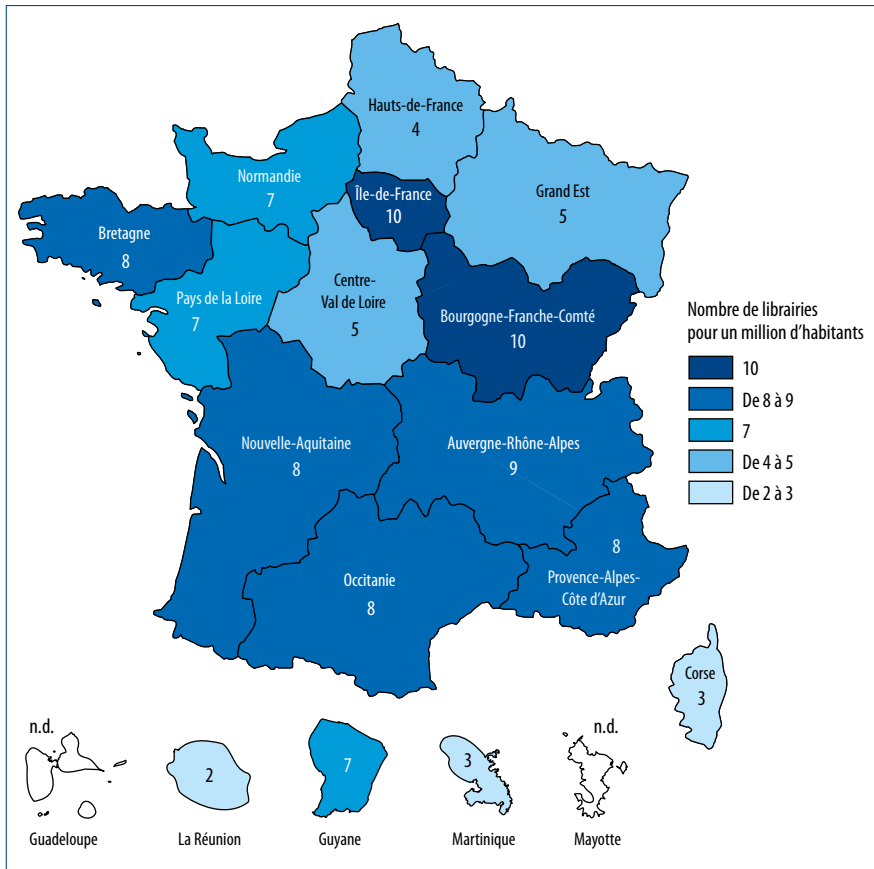
Source : Syndicat national de l'édition/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Graphique 4 – Évolution des dépenses des ménages consacrées au livre, 2011-2021



Source : Insee, Comptabilité nationale/DEPS, Ministère de la Culture, 2023

Carte 1 – Nombre de librairies labellisées rapporté à la population régionale en 2023



Source : Centre national du livre/DEPS, Ministère de la Culture, 2022